



Programme LEADER
Groupe d'Action Locale Cœur des Hauts de France
Compte-Rendu Comité de Programmation du 12 octobre 2020

Etaient présents les membres des collèges :

Public :

- PETR Cœur des Hauts de France – CHEVAL Philippe (votant) – FAGOT Maryse
- Communauté de Communes de Haute Somme – CELMA Claude (votant), CAMUS Dominique (votant)
- Communauté de Communes de l'Est de la Somme – BRUCHET Antoine (votant), MERCIER Marie Estelle (votant), RIOJA José
- Communauté de Communes Terre de Picardie – ETEVE Bruno (votant), LINEATTE Thierry (votant)

Privé :

- Artois Insertion Ressourcerie – LAMUR Michel (votant)
- Fédération de la pêche – DUFRENE David (votant)
- Générations Mouvements – GUILBERT Michel (votant)
- Les scénarios de Charli – LEGRAND Arnaud (votant)
- Historial de la Grande Guerre – FRANCOIS Hervé (votant)
- Souvenir Français – QUEYRAT Lissette (votant)
- Gite de l'Atrium – BLONDELLE Patrick (votant)
- Association Saint Jean – COPPE Gaëlle (votant) – FAITY Luc
- Savoir Fer – LAIDAIN Arnold (votant à compter du point 4)

Etaient également présents :

- Autorité de Gestion Conseil Régional – HIARDOT Aurélie
- Souvenir Français – DEPTA Antoine
- Cellule Animation LEADER – MUNOZ Elodie, HERPIN Julie

Membres excusés :

Collège public : FRANCOIS Eric, BLONDELLE Jean Marie – Communauté de Communes de Haute Somme ; HAY Francis - Communauté de Communes de l'Est de la Somme ; SCIASCIA Georgette, CARON Gérard – Communauté de Communes Terre de Picardie ; MORDACQ Séverine, SANDRAS Bernard – Office de Tourisme ; JAVOROVIC Delphine, MOURETTE Delphine – Chambre de Commerce et d'Industrie

Collège privé : PAWAR Aryendra – Fédération de la pêche ; DURIEZ Dominique, BAEKE Corine – Aéro Dom ; CARON Bernard et Odile – Domaine des îles ; BARALLE Vincent – Artois Insertion Ressourcerie ; GUERLIN Robert - Générations Mouvements ; ETEVE Marion – Les Scénarios de Charli ; DENEUX Kevin - Historial de la Grande Guerre ; QUEYRAT Marcel – Souvenir Français ; BLONDELLE Daphné – Gite de l'Atrium

Invités excusés : l'Etat, le Département et BONNAUD Dominique, directeur du PETR

Le Président vérifie le principe du double quorum

- Membre du collège public votant 7/9
- Membre du collège privé votant 8/10

Le principe du double quorum est respecté

1. Modification de la composition du comité, installation des nouveaux membres publics

Accueil de membres titulaires et/ ou suppléants de :

- la CC de la Haute-Somme : CELMA Claude, CAMUS Dominique
- la CC Terre de Picardie : SCIASCIA Georgette, LINEATTE Thierry
- la CC de l'Est de la Somme : BRUCHET Antoine, HAY Francis, MERCIER Marie Estelle, RIOJA José
- de la CCI Amiens Picardie : MOURETTE Delphine
- PETR Cœur des Hauts de France : FAGOT Maryse

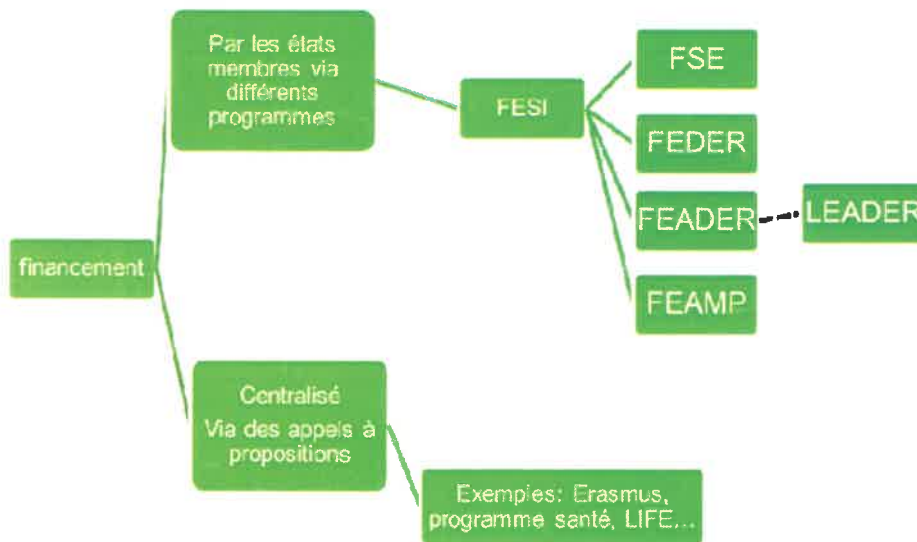
Approbation du comité à l'unanimité

2. Rappel des principes LEADER et du fonctionnement du Groupe d'Action Locale

<http://leaderfrance.fr/historique-de-leader/>

<https://youtu.be/iXrMnamir5U>

• LEADER



LEADER signifie "Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale"



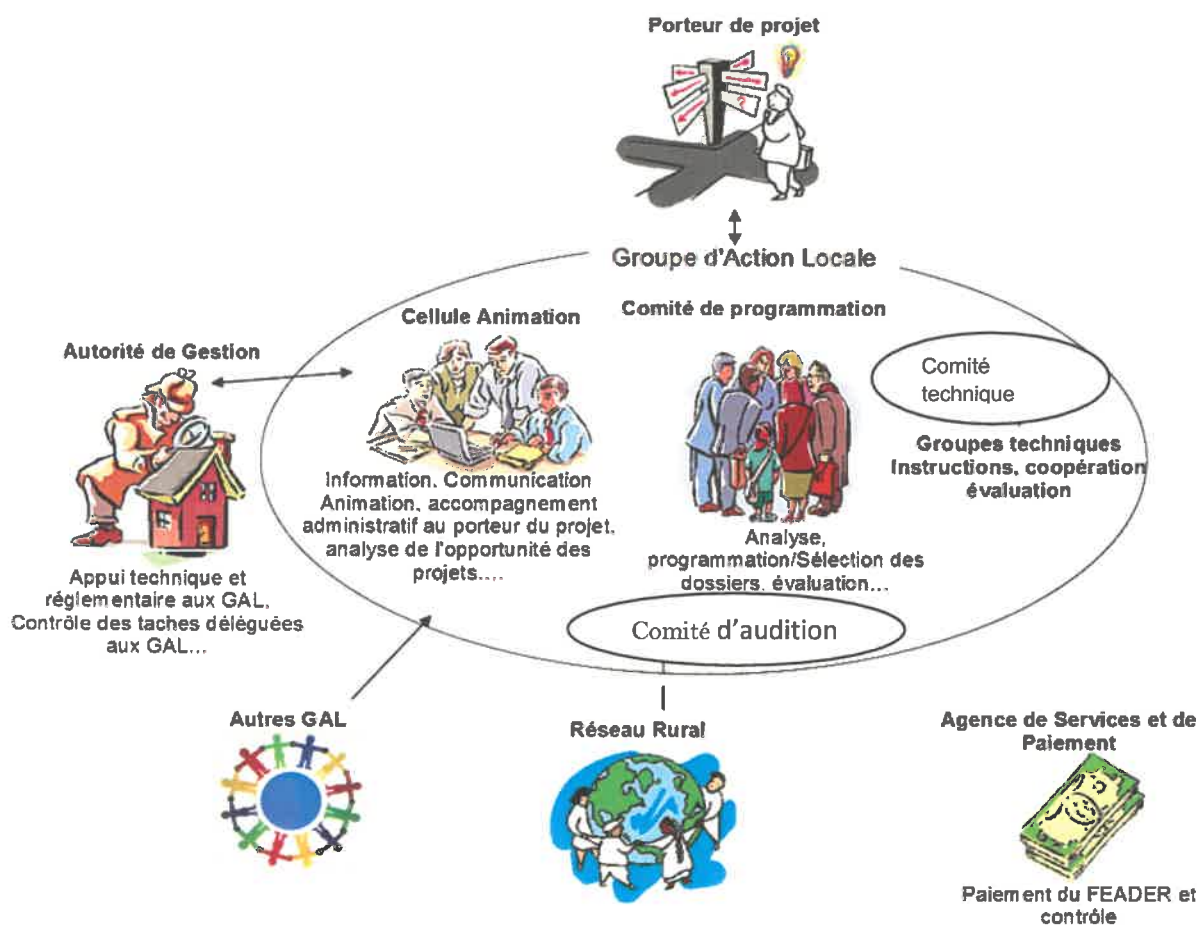
• Le LEADER GAL Cœur des Hauts de France



La priorité du GAL est de renforcer l'attractivité du territoire via les loisirs, par :

- La diversification et la valorisation des activités de loisirs verts et bleus
- Le développement des activités culturelles innovantes contribuant au dynamisme du territoire
- Le soutien aux services créant ou renforçant le lien social
- La communication, la promotion, la sensibilisation
- La coopération

• **Le fonctionnement du GAL**



La sélection des opérations se fait en 3 temps

- une audition des maîtres d'ouvrages (comité d'audition) ;
- un examen technique du dossier (comité technique) ;
- le choix des opérations retenues en Comité de programmation.

• **Rôles du Comité de Programmation**

Le Comité de programmation doit notamment :

- avoir l'initiative des propositions de programmation des projets Leader ;
- élaborer une procédure de sélection transparente (portée à la connaissance des demandeurs d'aide) et non discriminatoire, et des critères de sélection des opérations en amont de la sélection des opérations ;
- établir la grille de sélection, d'analyse des projets et acter celle-ci. Aucun vote de projet ne pourra être effectué sans validation de cette grille ;
- garantir, lors du vote des opérations présentées l'absence de conflits d'intérêt ;
- assurer, lors de la sélection des opérations, la cohérence entre celles-ci et la stratégie de développement local en classant les opérations en fonction de leur contribution à la réalisation des objectifs et valeurs cibles de la stratégie ;
- se voir présenter les avis techniques recueillis par le GAL sur les projets à financer au titre de Leader et statuer sur chacun des projets (programmation, report ou rejet) ;
- évaluer périodiquement les progrès réalisés pour atteindre les objectifs spécifiques de l'intervention et préparer les éléments nécessaires à une évaluation du programme ;
- établir et acter les propositions de modifications de la maquette financière ou du plan de développement / stratégie ;
- examiner les résultats de la mise en œuvre, notamment la réalisation des objectifs fixés pour les différentes fiches-actions, ainsi que l'évaluation à mi-parcours ;

- **La cellule animation**

Julie HERPIN, gestionnaire - contact@coeurdeshautsdefrance.fr – 03 22 84 44 25

Elodie MUNOZ, animatrice - e.munoz@coeurdeshautsdefrance.fr – 03 22 84 78 81

- **La situation financière du GAL**

Au regard de la demande du GAL et de l'évaluation à mi-parcours, l'Autorité de Gestion du LEADER, a octroyé le 30 avril 2020 au GAL Cœur des Hauts de France une enveloppe supplémentaire de 744 000 euros de FEADER.

Le Cœur des Hauts de France bénéficie de 2 344 000 € de FEADER pour la période 2016-2021.

Un peu plus d'1 million est disponible.

3. Election du président du GAL

Michel LAMUR a pris la présidence du Comité d'Installation et invite l'assemblée à procéder à l'élection du Président.

Michel LAMUR appelle les membres à se présenter à l'élection du Président du Leader GAL Cœur des Hauts de France.

Candidat : Philippe CHEVAL

A l'unanimité, les membres du Comité de Programmation choisissent de voter à main levée.

Election de Philippe CHEVAL à l'unanimité

Philippe CHEVAL remercie Michel LAMUR et reprend la présidence du Comité de Programmation.

4. Proposition de remplacement d'une structure du collège privé

Le dernier comité auquel « le domaine des îles » a participé remonte à juin 2017. Comme le prévoit le règlement intérieur il peut, sur décision du comité, perdre sa qualité de membre

Approbation du comité à l'unanimité

Il est proposé de le remplacer par l'association « Savoir fer ».

Titulaire : Arnold LAIDAIN

Suppléant : Yvette BOUCHON

Approbation du comité à l'unanimité

5. Désignation vice-président du GAL

Afin de pallier l'absence exceptionnelle du Président et ainsi faciliter la procédure juridique d'attribution des aides, le Comité de programmation désigne un vice-président délégué. Le vice-président délégué assurera l'exécution des décisions et le fonctionnement normal du GAL qu'il représentera dans les actes de la vie civile et judiciaire. Le vice-président délégué du GAL, sur simple demande du Président peut présider le comité d'audition.

Philippe CHEVAL propose la candidature d'Arnold LAIDAIN, président de l'association Savoir Fer, nouvellement intégrée au Comité de Programmation.

Approbation du comité à l'unanimité

6. Désignation membre pour le projet de coopération Evaluer, Améliorer, Valoriser LEADER

Projet de coopération à l'échelle de 7 GALs Picards

- Réalisation d'un état des lieux partagé de la mise en œuvre LEADER
- Initiation d'une dynamique commune de coopération et d'amélioration continue du programme LEADER
- Analyse des données et réalisation de l'évaluation finale

Sont désignés les membres suivants :

- Luc FAITY – Association Saint Jean
- Maryse FAGOT – PETR Cœur des Hauts de France

7. Demandes d'avenant pour prolongation de délais

Péronne : étude de définition et de faisabilité d'un pôle culturel

- Demande de prolongation jusqu'au 31 décembre 2021

Approbation du comité à l'unanimité

PETR – Amélioration de l'attrait du territoire pour la préparation des communes au label Villes et Villages Fleuris

- Demande de prolongation jusqu'au 31 décembre 2021

Approbation du comité à l'unanimité

8. Passage de projets pour avis d'opportunité

Intitulé : Médiation culturelle et patrimoniale via les techniques innovantes du vidéo mapping

Démarrage : janvier 2021

Fin prévisionnelle : décembre 2021

Description

Le Projet de médiation (porté par l'association Rencontres Audiovisuelles <https://www.rencontres-audiovisuelles.org/> qui pilote le www.videomappingcenter.com, en partenariat avec l'Historial et la Ville de Péronne) utilise la technique innovante du vidéo mapping, pour toucher de nouveaux publics et les sensibiliser au patrimoine et à l'image.

Le côté spectaculaire et ludique du vidéo mapping permet de toucher un public très large, notamment un public éloigné de la culture.

Ce projet concourt également à l'appropriation de son cadre de vie par le public local, qui à travers les propositions mapping pourra redécouvrir les bâtiments de son quotidien, vivre une expérience artistique marquante qui laissera ainsi des traces et créera un lien durable à ces espaces.

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un projet régional de structuration de la filière mapping (recherche, formation, accompagnement des artistes, diffusion), et se positionne en parallèle de deux autres projets financés par l'Europe,

- Etape 1 (Nuit des musées, mai 2021) : Evènement de lancement, parcours Mapping dans Péronne et à l'Historial :
- Etape 2 (mai à septembre 2021) : 3 dispositifs de médiation utilisant le mapping dans le musée pour valoriser des pièces des collections
- Etape 3 (septembre 2021, journées du patrimoine) : Evènement de clôture
- Etape 4 : Bilan, analyse de l'efficacité des dispositifs et des actions

Lien avec la stratégie

- Capturer les populations de passages grâce à une offre diversifiée et aux portes d'entrée stratégiques du territoire
- Soutenir les initiatives culturelles et patrimoniales qui font l'identité du territoire et la fierté de nos communes

Avis favorable à l'unanimité

9. Questions diverses

Date du prochain Comité de Programmation : 3 novembre 2020 à 14h30, dans les locaux de la Communauté de Communes de Haute Somme..

Philippe CHEVAL
Président du GAL Cœur des Hauts de France

